

REPUBLIQUE FRANCAISE**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD**
1 chemin du Tissage**EXTRAIT***Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire***Séance du mercredi 19 février 2020**

Conseillers communautaires en exercice : 44

L'an deux mil vingt, le 19 février

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à GENDREY (39350), après convocation légale, sous la présidence de M. Jérôme FASSET.

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

13 février 2020

et qu'elle a été faite le

13 février 2020

Présents : **Dampierre** : M. Grégoire DURANT, Mme Joss BERNARD, M. Olivier MATHEVON, Mme Laure VALENTIN, M. Rémy MARTIN **Etrepigny** : M. Laurent CHENU **Fraisans** : M. Christian GIROD, M. Sébastien HENGY, Mme Christine MAUFFREY, Mme Martine VERMOT-DESROCHES **Gendrey** : M. Pierre ROUX **La Barre** : M. Philippe GIMBERT **Louvatange** : M. Jérôme FASSET **Montmirey-le-Château** : Mme Monique VUILLEMIN **Offlanges** : M. Marc BARBIER **Orchamps** : M. Christian RICHARD, Mme Jessica RAMEL **Our** : M. Segundo ALFONSO **Pagny** : M. Michel GANET **Plumont** : M. Michel GREMAUX **Ranchot** : M. Eric MONTIGNON **Romain** : Mme Nathalie RUDE **Salans** : M. Philippe SMAGGHE, Mme Stéphanie DREZET **Saligny** : M. Gilbert LAVRY **Sermange** : M. Michel BENESSIANO **Thervay** : Mme Marie-Hélène VERMOT DESROCHES

Suppléés : **La Bretenière** : M. Jean-Pierre VOUAUX

Que le nombre des membres en exercice est de : 44

Présents : 27Absents suppléés : 1Absents excusés : 16

Absents excusés : **Brans** : M. Michel ECARNOT **Courtefontaine** : M. Jean-Noël ARNOULD **Dammartin Marpain** : M. Jean-Louis ESPUCHE **Evans** : M. Jean-Luc HUDRY, M. Hervé BOUVERESSE **Monteplain** : M. Luc BEJEAN **Montmirey-la-Ville** : M. Maurice RICHARD DEVESVROTTE **Mutigny** : Mme Christine LECOMTE **Orchamps** : M. Denis JEUNET, M. Régis CHOPIN **Ougney** : M. Anthony DEMOUSSEAU **Rans** : M. Stéphane MONTRELAY **Rouffange** : M. Didier TISSOT **Serre les Moulières** : M. Claude TERON **Taxenne** : M. Ludovic DUVERNOIS **Vitreux** : M. Alain GOMOT.

Secrétaire de séance : M. Christian RICHARDProcurations de vote :

Mandants : M. Michel ECARNOT (BRANS) M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS)

Mandataires : Mme. Monique VUILLEMIN (MONTMIREY LE CHATEAU) Mme Jessica RAMEL (ORCHAMPS) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h06 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n°**DCC2020_02_020****Objet :**

Installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur le département du Jura : intérêt de participer à cette démarche et au COPIL

INSTALLATION D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) SUR LE DEPARTEMENT DU JURA : INTERET DE PARTICIPER A CETTE DEMARCHE ET AU COPIL

Suite à diverses enquêtes réalisées auprès des EPCI du Jura, le SIDEC a identifié un besoin d'accompagnement sur le déploiement des IRVEs publiques.

Le SIDEC, facilitateur de mutualisation pour le compte des collectivités du Jura, propose de porter l'étude de déploiement des IRVEs.

Le SIDEC demande donc à chaque EPCI son intérêt de participer à cette démarche et en particulier à ce COPIL.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, souhaite participer à cette réflexion globale et intégrer le COPIL IRVE.

Pour extrait conforme,
Le Président de JURA NORD,
Gérome FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques

4 décembre 2019



Ordre du jour

- Introduction générale
- Tour de table
- Constat national
- Situation dans le Jura
- Résultats de l'enquête IRVE
- Attentes des EPCI
- Intérêt déploiement IRVEs publiques à l'échelle départementale
- Etude de déploiement IRVE
- Rappel aides financières IRVE
- Rappel réglementation IRVE
- Propositions d'actions possibles

Constat national

Quelques chiffres clés :

- **7 millions** de bornes installées pour 2030 → objectif de la LTECV
- **23 000** → nombre de points de charge déployés sur le territoire national en 2017 (contre 10 000 en 2015)
- **1 million** → nombre d'IRVEs attendu pour 2020
- **100 000** → nombre de voitures 100% électriques actuellement en circulation en France en 2017
- **Des obligations réglementaires : rappels ci-après**

En Bourgogne-Franche-Comté :

- 7 syndicats d'énergie sur 8 ont déployé un réseau d'IRVEs publiques dans le cadre du PIA, hormis le Jura
- Convention régionale transition énergétique entre l'Etat, l'ADEME, la Région et les 8 syndicats d'énergie : prévoit la promotion et le développement de la mobilité durable



Situation dans le Jura

- Croissance du parc de véhicules électriques : encouragements nationaux
- Absence d'un réseau de bornes de recharge dans le Jura en lien avec les besoins de proximité et avec les besoins extra territoriaux
- Besoins de mobilité rurale
- Des attentes des EPCI et communes du Jura exprimées en réunion CCPE et lors de l'enquête IRVE 2019
- Initiatives prises par EPCI et le PNR du Haut Jura (réalisation d'études) : besoins locaux, financement TEPCV...

Acteurs :

- Des compétences de mobilité détenues par la Région et certains EPCI
- Une compétence IRVE inscrite dans statuts du SIDEDEC
- SIDEDEC : AODE



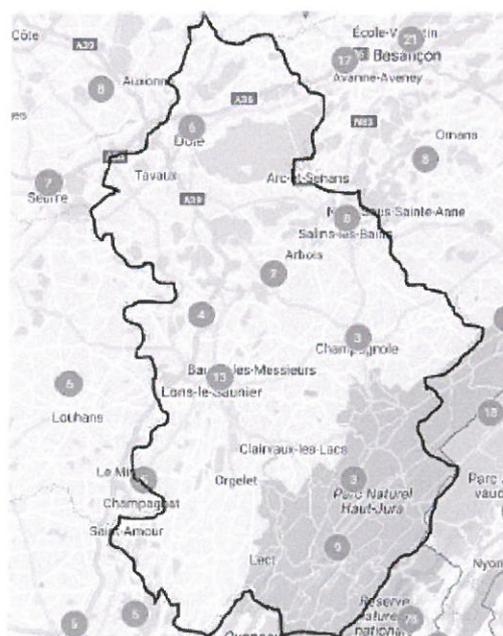
Adéquation entre implantations IRVE et réseaux de distribution publique d'électricité

Le SIEDEC assure :

- Une mission d'accompagnement technique et financier des collectivités pour la qualité des réseaux publics d'électricité
- Une connaissance des caractéristiques techniques des réseaux électriques sur l'ensemble du département
- Le SIEDEC et ENEDIS effectuent les travaux sur le réseau d'électricité avec une distinction entre le régime rural d'électricité et le régime urbain d'électricité.
- Le SIEDEC réalise majoritairement des travaux de raccordement, de renforcement et d'aménagement du réseau en régime rural.
- L'implantation de bornes doit être réalisée en tenant compte des besoins de mobilité, du réseau d'électricité « disponible » (puissance) et des données économiques.

Situation dans le Jura

Les IRVEs sur le département du Jura (source: chargemap) :





Situation dans le Jura

Etat des lieux IRVEs sur le territoire (source chargemap) :

Communes	Standard (2-5 kW)	Semi-accelérée (5-16kW)	Accélérée (16-30 kW)	Rapide (30-135 kW)	total
Aire du Jura - Arlay				1	1
Arbois			1		1
Bans		1			1
Bletterans		1			1
Chamblay				1	1
Champagnole	2			1	3
Château-des-Près		1			1
Chaussin		1			1
Choisey				1	1
Courlaoux			1		1
Dole	1			5	6
Fraisans				1	1
Gendrey		1			1
Gevingey		1			1
Lac-des-Rouges-Truites	2				2
Lamoura				1	1
Les Moussières		1			1
Lons-le-Saunier	1		2	1	4
Louhans		1	1		2
Orgélet		1			1
Passenans		1			1
Peintre	1				1
Perrigny	1				1
Pimorin				1	1
Poligny		1			1
Port Lesney				1	1
Saint Julien		1			1
Saint-Claude	1			1	2
Saint-Lupicin		1			1
Salins-les-bains				1	1
département du Jura	9	15	17	2	43



Résultats de l'enquête IRVE

- 9 réponses des EPCI sur les 17 interrogés
- Parmi eux, 4 n'ont pas installé de bornes de recharge : CC Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, CC Plaine Jurassienne, CC Bresse Haute seille et CC Pays des Lacs

Etat des lieux IRVEs (usages internes) – EPCI du Jura :

IRVEs usage interne de la CC, non ouvertes au public					
Communauté de communes	Nombre de bornes	état	type de borne	localisation	exploitation
CAGD	2	installées	borne standard		
CC Jura Nord	3	projet 2020	2 bornes de recharge lente et 1 accélérée	Siège - 1 rue du Tissage à Dampierre	cahier des charges en cours (Cités et IER)
CC Haut Jura Arcade	2	installées	bornes de recharge standard	atelier de Bellefontaine (véhicule arcade) parking hotel de uilla (véhicule Mairie)	
ECLA	2 bornes doubles	installées	bornes semi accélérée (5-16kW)	parking de l'hotel de ville et de l'agglomération	contact opérateur SOBEM Scame

IRVEs usage interne de la CC, ouvertes au public					
Communauté de communes	Nombre de bornes	état	type de borne	localisation	exploitation
CCVA	2	installées	22 kW	Siège - 74 grand rue à Chamblay	Freshmiles
CC Plaine Jurassienne	1	Projet mars 2020	1 borne double	parking en cours d'aménagement (dossier AMD SIDE C)	pas contacté d'opérateur gestion en interne ? (réflexion facturation ou gratuité)
CC Haut Jura Arcade	1	projet fin 2020 - début 2021	borne accélérée 22 kW	place Jean Jaurès (projet BoMAT)	gestion par un opérateur, par la CC ?
PNR Haut Jura	1		borne accélérée 22 kW	La Joux (projet BoMAT)	



Résultats de l'enquête IRVE

Etat des lieux IRVEs publiques – EPCI du Jura :

IRVEs publiques installées					
Communauté de communes	Nombre de bornes	type de borne	localisation	date	exploitation
CAGD	3	3 bornes doubles (3 x 2x22kW)	1 parking de covoiturage sortie ouest de l'autoroute - Choisey	nov-17	Freshmile
			2 parking public dans Dole	nov-17	Régie
CAGD	2	bornes rapide 50 kW DC trisandard	* parking de covoiturage sortie est de l'autoroute	mai-20	Freshmile
ECLA	10	22kW	Hôpital Gare parking de la chevalerie restaurant municipal	2020?	ECLA (contact opérateurs: eiffage, charge maps, sobem scame, IER, citeos, freshmile)
PNR Haut Jura	8	22KkW	2 à Saint Claude 1 à Levans-lès-Saint-Claude 1 aux Coteaux-du-Lizon 1 à Moirans-en-Montagne 1 à Saint-Laurent-en-Grandvaux 1 à Morez 1 aux Rousses	2020?	ECLA (contact opérateurs: eiffage, charge maps, sobem scame, IER, citeos, freshmile)

Résultats de l'enquête IRVE

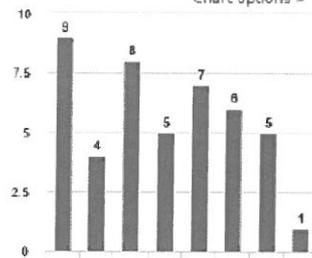
Etat des lieux IRVEs privées – EPCI du Jura :

IRVEs privés sur le territoire			
Communauté de communes	Nombre de bornes	type de borne	localisation
CCVA	2	bornes Tesla	Château de Germigney à Port-Lesney
CC Jura Nord	2		Magasin Colruyt à Fraisans
CC la plaine Jurassienne	0		
CC Haut Jura Arcade			Signaux Girod (flotte de Zoé)
ECLA			Super marché LIDL

IRVEs publiques : attentes des EPCI

Selon vous, que doit contenir cette étude ?

Chart options >



Faites nous part de vos attentes

les lieux d'implantation stratégiques	9
les possibilités de gouvernance	4
les moyens de financement	8
la répartition des rôles entre acteurs	5
les différents modèles de service de supervision	7
une solution interopérable	6
une démarche d'accompagnement globale	5
autres	1

Intérêts d'un déploiement à l'échelle du département

- Assurer l'interopérabilité sur le territoire – un réseau pour tous (ouvert aux abonnés d'autres opérateurs) et bien au-delà
- Présence d'un service de supervision performant (bornes accessibles 7 jours/7, 24h/24 pour tous les véhicules électriques)
- Abonnement au compteur électrique
- Assurer le remplacement du matériel défaillant
- Un accès simple aux bornes avec ou sans abonnement
- Utilisation simplifiée (mode de paiement, information sur la localisation et la disponibilité des bornes, gestes simples...)
- Tarifs attractifs (tarifs réduit pour les abonnés)

Etude de déploiement IRVEs publiques départementale

Objectifs:

- Réaliser un état des lieux des bornes implantées sur le territoire (publiques VS privées), tenir compte des obligations citées ci-après
- Identifier les besoins sur le territoire et mise en cohérence des différents échelons territoriaux
- Étude de faisabilité pour déterminer les lieux stratégiques d'implantation, en fonction:
 - Des flux de transit sur le territoire
 - Des possibilités de raccordement
 - De la puissance nécessaire
- Étude technico-économique
 - Achat des bornes
 - Exploitation
 - Assurer un service 24h/24
 - Montages du service

Les aides financières connues sur implantation IRVE

Programme ADVENIR – Aide au Développement des Véhicules Electriques – EDF

- À destination des entreprises (usage des salariés et/ ou du public)
- Contribution à hauteur de 40% des coûts d'acquisition et d'installation des points de charge

Montant des aides accordées pour l'installation de bornes de recharge en
entreprise

Usages	Taux de participation	Montant max de l'aide par point de charge	Montant max de l'aide par point de charge avec pilotage énergétique
Parkings pour les salariés et les véhicules de l'entreprise	40%	1000€ HT	1360€ HT
Parkings privés accessibles au public		1500€ HT	1860€ HT

La réglementation en matière d'IRVE

Bâtiments neufs

Capacité du parking	Pourcentage de places de parkings équipées d'une borne de recharge			
	Tertiaire	Industriel	Service public	Ensemble commercial / Cinémas
Inférieur ou égal à 40 places	10% des places de stationnement (avec un min d'une place)	10% des places de stationnement (avec un min d'une place)	10% des places de stationnement (avec un min d'une place)	5% des places de stationnement (avec un min d'une place)
Supérieur à 40 places	20% des places de stationnement	20% des places de stationnement	20% des places de stationnement	10% des places de stationnement

Bâtiments existants (avant le 1^{er} janvier 2012)

Pré-équipement et installation de bornes de recharge

- 10% de la totalité des places de parking pour les aires urbaines > 50 000 hbts
- 5% dans les autres cas

Bâtiments existants (entre le 1^{er} janvier 2012 et le 1^{er} janvier 2017)

Pour les bâtiments à usage tertiaire ou industriel, les infrastructures de recharge doivent représenter au moins 10% de la totalité des places du parking.

Proposition d'actions possibles

1. Réaliser une étude IRVE : quel MO ?
2. Partager les expériences d'autres syndicats d'énergie : implantations, usages, investissements, fonctionnement, montages du SPIC
3. Accompagner un groupement de commandes d'IRVE
4. Travailler sur les montages financiers et juridiques pour assurer le service ? Quelles solutions, pour qui ?
5. Alimenter les IRVE par électricité produite localement : appui de la SEM Enr citoyenne le cas échéant
6. Constituer un COPIL



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**



Conclusion

